

Plus de deux ans de crise violente au Burundi

Voice of America, 09 novembre 2017 Le Burundi, où la Cour pénale internationale (CPI) a autorisé jeudi l'ouverture d'une enquête pour crimes contre l'humanité, connaît une grave crise depuis la candidature en 2015 du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat controversé et son élection. [Photo : Manifestation en mai 2015 contre la volonté du président Nkurunziza de briguer un troisième mandat.]

Les violences ont fait 500 à 2.000 morts selon les sources (ONU ou ONG), des centaines de cas de disparition forcée et de torture, et ont poussé à l'exil plus de 400.000 Burundais. Manifestations Le 26 avril 2015, des milliers de personnes se réunissent au lendemain de la désignation de M. Nkurunziza par son parti, le CNDD-FDD, comme candidat à la présidentielle. Coup d'envoi de six semaines de manifestations dans la capitale Bujumbura, souvent réprimées. Les contestataires jugent ce 3e mandat contraire à la Constitution et à l'accord d'Arusha ayant permis de mettre fin à la guerre civile (1993-2006). M. Nkurunziza considère que son premier mandat obtenu en 2005 ne compte pas car octroyé par le Parlement dans le cadre d'un mécanisme de sortie de guerre civile. Tentative de putsch Le 13 mai 2015, l'ex-chef d'état-major de l'armée, le général Godefroid Niyombare, proclame la destitution de M. Nkurunziza, en déplacement en Tanzanie. La tentative de putsch échoue. Pierre Nkurunziza limoge ses ministres de la Défense et des Relations extérieures. Défections et élection Le 28 juin, le président de l'Assemblée nationale sortante Pie Ntavyohanyuma annonce sa défection depuis Bruxelles. Son départ s'ajoute à la longue liste d'opposants, journalistes, membres de la société civile mais aussi cadres frondeurs du CNDD-FDD choisissant l'exil. Le 21 juillet, Pierre Nkurunziza est réélu, après un scrutin boycotté par l'opposition. Attaques ciblées Le 2 août, le général Adolphe Nshimirimana, homme fort de l'appareil sécuritaire, est tué à Bujumbura. Le lendemain, le militant des droits de l'Homme Pierre-Claver Mbonimpa est blessé par balle. Le 15 août, un ex-chef d'état-major, le colonel Jean Bikomagu, figure du camp tutsi pendant la guerre civile, est assassiné. Le 11 décembre, au moins 87 personnes sont tuées dans des attaques coordonnées de plusieurs camps militaires, selon l'armée. Des habitants de Bujumbura décrivent des exécutions sommaires en représailles. En avril 2016, le général tutsi Athanase Kararuzza, conseiller sécuritaire du 1er vice-président, et son épouse sont tués. 'Grand danger de génocide' Fin juillet, le Conseil de sécurité autorise le déploiement de 228 policiers de l'ONU, résolution rejetée début août par Bujumbura. En septembre, une mission d'enquête de l'ONU accuse le gouvernement burundais de graves violations des droits, mettant en garde contre de possibles "crimes contre l'humanité" et un "grand danger de génocide". Le 27 octobre 2016, le Burundi notifie sa décision de quitter la Cour pénale internationale (CPI), qui avait lancé en avril une enquête préliminaire sur des accusations de meurtres, tortures et autres exactions. Ce départ devient effectif un an plus tard. Appels au viol d'opposantes - Le 30 décembre, M. Nkurunziza annonce qu'il pourrait se présenter à la présidentielle de 2020 si le "peuple le demande". En janvier 2017, Human Rights Watch accuse des membres des Imbonerakure, la ligue des jeunes du parti au pouvoir, d'avoir tué, torturé ou tabassé des dizaines de personnes. En avril, le Haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme dénonce les appels au viol d'opposantes par les Imbonerakure. Vers une enquête Le 4 septembre, l'ONU demande l'ouverture d'une enquête de la CPI sur des crimes contre l'humanité au Burundi. Le 29, les Nations unies décident de prolonger d'un an le mandat d'une commission d'enquête, malgré le refus de Bujumbura. Le 26 octobre, le gouvernement adopte un projet de révision de la Constitution qui pourrait permettre au président de briguer deux nouveaux mandats de sept ans et d'affermir encore son emprise sur le pays. Avec AFP

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});